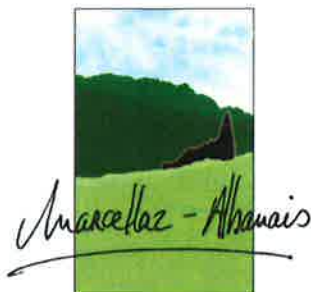


Réf : JPL/CA-G



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 FEVRIER 2016**

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Juan-Carlos RUBIO, Jean-Marc GATELET, Nicolas ROUMESTAN et Mickaël BEAUQUIS.

Absente excusée : Madame Kathleen TOCHEPORT.

Madame Christiane DAUNIS a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 heures.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 21 JANVIER 2016.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. **Tarifs :** Tarif pour remplacement de clé électronique perdue.

Madame Christiane DAUNIS, Adjointe au Maire, informe qu'il paraît nécessaire, afin de responsabiliser les utilisateurs, de créer un tarif pour le remplacement de clé électronique perdue. Compte tenu du prix d'achat de ces clés, il est proposé un tarif à hauteur de 50€ qui serait facturé aux utilisateurs ayant perdu cette clé. Ce tarif est accepté à l'unanimité à compter du 12 février 2016.

2. **Institution :** Indemnité de fonction du Maire – Dérogation à la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Monsieur le Maire, informe que la Loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice des mandats des élus locaux, est venue modifier le Code Général des Collectivités Territoriales. Le I de l'article L.2123-20 stipule que les indemnités allouées au titre de l'exercice des fonctions de maire sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Pour une commune de la taille de Marcellaz-Albanais, le taux est fixé à 43%.

L'article 3 de la nouvelle loi stipule « dans les communes de 1000 habitants et plus, le Conseil Municipal peut, par délibération, fixer une indemnité de fonction inférieure au barème ci-dessus, à la demande du Maire ».

Monsieur le Maire souhaite, au vu de ce nouveau texte, maintenir ses indemnités de fonctions à hauteur de 40%, ce qui est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

3. **Finances** : autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016

Monsieur le Maire, informe qu'en ce début d'année 2016, la Mairie a connu de graves problèmes informatiques (attaque de virus). Les données informatiques ont pu être sauvées mais il est nécessaire d'investir dans un nouveau serveur à plus grosse capacité.

Un devis a été établi pour un montant de 7 688.95€ TTC.

Aussi, le budget 2016 n'étant pas encore voté, il est demandé d'ouvrir une ligne de crédit au compte 2183 « matériel de bureau et matériel informatique » pour l'année 2016 pour ce montant. Cette requête est acceptée à l'unanimité.

4. **Foncier** :

- **Acquisition d'un tènement au hameau de peignat en vue de l'installation d'un abri bus**

Dans le cadre de l'installation d'un abribus au hameau de Peignat sur la voie communale n°2, dite « route de Peignat », il est proposé d'acquérir 50 m² environ de la parcelle cadastrée AP n°66 appartenant à un administré. A cet effet, l'assemblée autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le compromis, l'acte de vente et tout document relatif à cette opération.

- **Cession gratuite d'une parcelle de terrain à la Communauté de Communes (hameau de Peignat)**

Dans le cadre d'une régularisation relative aux parcelles liées à la station de relevage du hameau de Peignat et sachant que le domaine « eau et assainissement » est de la compétence de la Communauté de Communes de Rumilly, il est proposé de céder à cette dernière la parcelle cadastrée AR n°210 à titre gratuit. Cette cession gratuite est acceptée par l'ensemble des membres du Conseil Municipal et Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte de cession.

5. permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en cours.

DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
CU 74 161 15 X 0038	DFR (Jean GELONE)	CU opérationnel (projet 1)	route de la Radia	réponse le 22/12/2015
CU 74 161 15 X 0039	DFR (Jean GELONE)	CU opérationnel (projet 2)	route de la Radia	réponse le 22/12/2015
CU 74 161 15 X 0042	Me SAJOUS Anne- Sophie	CU d'information	Faramaz (DUZONT Samuel)	réponse le 05/01/2016
CU 74 161 15 X 0043	ME Pierre VOLLAND	CU d'information (succession J-Pierre BUTTIN)	Contentenaz la Violette	réponse le 21/01/2016
CU 74 161 15 X 0044				
CU 74 161 15 X 0045				
CU 74 161 15 X 0046				
CU 74 161 15 X 0047				
CU 74 161 15 X 0048				
CU 74 161 15 X 0049				
CU 74 161 16 X 0001	Me Vincent MORATI	CU d'information	Faramaz (J.LAVANCHY)	réponse le 22/01/2016
CU 74 161 16 X 0002	Me Alexandre-Denis GIROUD	CU d'information (succession Denis EXCOFFIER)	Pré Cleuzet (Muret)	en cours d'instruction
CU 74 161 16 X 0003	Me Dominique SOCQUET	CU d'information pour vente	les Prailles (J. PERRISSOUD / J.SERVETTAZ)	en cours d'instruction
CU 74 161 16 X 0004	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour échange	Faramaz (Sylvia VIRET / Denis TRANCHANT)	en cours d'instruction
CU 74 161 16 X 0005	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour vente	Faramaz (Michel TRANCHANT / Denis TRANCHANT)	en cours d'instruction

DP	DP 74 161 15 X 0039	COPPIER Franck	clôture + portail	Chez Nanche	refusée le 21/12/2015
	DP 74 161 16 X 0001	VETTORI Eric	aménagement de combles	la Ravoire	accordée le 01/02/2016
	DP 74 161 16 X 0002	LEBLOIS Pascal	abri voiture + modification accès garage	le Carillon	accordée le 26/01/2016
	DP 74 161 16 X 0003	GAILLAND Denise	modification façade + escalier extérieur	Montmasson	accordée le 01/02/2016
	DP 74 161 16 X 0004	BELOT Yohan	création et modification d'ouvertures	Joudrain	accordée le 01/02/2016
	DP 74 161 16 X 0005	GAEC LE COTEAU	tunnel agricole	Contentenaz	accordée le 01/02/2016
	DP 74 161 16 X 0006	COPPIER Franck	clotûre + portail	Chez Nanche	accordée le 05/02/2016
	DP 74 161 16 X 0007	FILIPOVIC GRČIČ Elsa	création et modification d'ouvertures	La Radia	en cours d'instruction

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PERMIS	PC 74 161 15 X 0011	BELLIARD Josquin	création d'un logement + stationnements	rue des Ecoles	en cours d'instruction
	PC 74 161 15 X 0012	DI TULLIO Giuseppe	maison individuelle	route de la Radia (chef- lieu)	en cours d'instruction
	PC 74 161 15 X 0013	DEJEAN Philippe	maison individuelle + piscine	rue du Faubourg	accordé le 02/02/2016
	PC 74 161 16 X 0001	CHAPPUIS Didier	extension	Chaunu	consultations en cours
	PC 74 161 16 X 0002	VILBOUX Jérôme	maison individuelle	Faramaz	consultations en cours

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h 15.

A Marcellaz-Albanais, le 04 mars 2016.



Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE